



Cette communauté du district de Faridpur, au Bangladesh, subit de plein fouet les conséquences des changements climatiques.

**CLIMAT :
EXIGEONS LA JUSTICE
POUR LES PAYS
DU SUD !**

**PEUPLES
SOLIDAIRES**
act:onaïd

Dégradation des terres, destruction des récoltes, salinisation des sols, réduction des surfaces fertiles et des zones de pâturage, fréquence et intensité accrues des inondations et des sécheresses... Les impacts du changement climatique s'intensifient. À l'échelle de la planète, tous les pays subissent les effets de ces dérèglements, particulièrement en termes d'accès aux ressources en eau, de rendements agricoles et de sécurité alimentaire. Mais les conséquences sont encore plus graves pour les populations vulnérables des pays du Sud. Dans ces pays, les changements climatiques menacent la souveraineté alimentaire des populations et mettent à mal les efforts déployés contre la pauvreté, les inégalités et la faim qui touche aujourd'hui encore - 800 millions de personnes. Les pays du Nord sont historiquement responsables

du dérèglement de notre climat, responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre accumulées dans l'atmosphère.

Aujourd'hui, la lutte pour les droits et contre la pauvreté est donc intrinsèquement liée à la question climatique.

Les États qui polluent le plus doivent non seulement réduire leurs émissions de gaz à effet de serre mais aussi se montrer solidaires avec les pays qui subissent les impacts des changements qu'ils ont provoqués.

Les fausses solutions qui bénéficient surtout à quelques multinationales et aggravent la situation des populations doivent être écartées au profit de celles qui ont fait leurs preuves.

L'équité Nord/Sud dans l'accord de Paris (COP21)

L'ENJEU DE LA CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

Née au sommet de la Terre de Rio en 1992, la Convention sur les changements climatiques¹ (CCNUCC), cadre des négociations climatiques internationales, n'a pas encore permis de prendre les mesures décisives qui s'imposent. Malgré plusieurs dizaines d'années de négociations, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de plus de 60 % depuis 1990 et les inondations, sécheresses et désastres naturels se sont intensifiés.

La 21^e Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique (COP21) de la CCNUCC, qui se tient à Paris en décembre 2015, est une étape importante dans la « feuille de route » vers 2020. L'objectif affiché est d'arriver à la signature d'un nouvel accord international contraignant, juste et ambitieux, qui maintienne la hausse des températures inférieure à 2°C et organise le soutien à l'adaptation des pays du Sud contre les impacts liés aux changements climatiques. Pour cela les pays riches doivent assumer leur responsabilité historique dans l'évolution du climat, s'accorder sur les mesures et les mécanismes à mettre en œuvre pour réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre et faire justice aux communautés impactées. Le seuil

des +2 C° étant déjà critique pour les populations vulnérables aux effets des changements climatiques.

Bien que François Hollande appelle à « la solidarité et à la justice face au changement climatique »², les préparatifs de la conférence font craindre que les décideurs politiques n'aient pas l'ambition nécessaire pour répondre à ces objectifs de manière suffisante et équitable.

QUI FINANCERA ?

La question de la mobilisation de financements pour soutenir la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement est centrale.

Les pays développés sont tentés d'esquiver leurs responsabilités et de s'en remettre au secteur privé alors qu'en 2009, ils s'étaient engagés à contribuer au Fonds Vert pour le Climat à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. **Au nom de la justice climatique, l'accord qui sera signé à Paris en 2015 doit prévoir que les pays responsables de la crise climatique financent le soutien aux communautés impactées.**

- 1 La Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio est entrée en vigueur le 21 mars 2004. Aujourd'hui, elle est ratifiée par 192 pays et la Communauté européenne. Elle reconnaît l'existence des changements climatiques d'origine humaine et impose aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène.
- 2 Appel de Manille à l'action pour le climat, François Hollande, 27 février 2015.

LE RISQUE DES FAUSSES SOLUTIONS

La France, qui assure la présidence de la COP21 en tant que pays hôte, va proposer à côté de l'accord de Paris, le « Plan d'action Paris-Lima ».

En théorie, il s'agit de mettre en avant des « solutions » portées en partenariat avec des acteurs non-étatiques, notamment le secteur privé et les collectivités locales, afin de montrer que l'action contre les changements climatiques est l'affaire de tous et pourraient même constituer une opportunité pour certains acteurs.

Mais nous courrons le risque que les responsables politiques se défaussent ainsi de leurs responsabilités, et que l'accord de Paris ne soit pas suffisamment ambitieux, alors les démarches volontaires d'acteurs privés ne pourront en aucun cas se substituer au rôle régulateur des États.

Par ailleurs, de fausses solutions³ pourraient figurer sur cet agenda : agriculture climato-intelligente, OGM, agrocarburants industriels, projet de bio-ingénierie à grande échelle... Ces projets répondent davantage à l'objectif d'ouvrir de nouveaux marchés et de générer de nouvelles sources de profit pour certains grands acteurs privés économiques mondialisés, notamment les multinationales de l'agro-alimentaire.

De plus, ces fausses solutions amènent à la **mise en concurrence de l'action climatique avec les droits humains et vont entraîner plus d'accaparements de terres, menaçant la souveraineté alimentaire des populations des pays du Sud.**

« ZÉRO ÉMISSION NETTE » : ACCAPARER LES TERRES POUR SAUVER LE CLIMAT ?

Il a été proposé par certains acteurs d'inclure un objectif de « zéro émission nette » dans le nouvel accord sur le climat. L'approche « zéro émission nette » consiste à autoriser l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, tout en les « compensant » par des technologies de capture et de stockage de carbone dans le sol, dites à « émissions négatives ». Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) esquisse des scénarios requérant entre 500 millions et 6 milliards d'hectares de terres afin de mettre en œuvre cette dangereuse approche de compensation. Plutôt que d'exiger les actions réellement nécessaires à la réduction des émissions, l'objectif de « zéro émission nette » maintient le « business as usual » et repose sur l'utilisation de technologies, dont l'efficacité n'est pas avérée. Les pays en développement seront probablement au cœur de cette attention nouvelle sur l'usage des terres pour la compensation climatique. De nombreuses communautés vulnérables des pays du Sud ont déjà perdu leurs terres et leur sécurité alimentaire à cause du développement de la production des agrocarburants.

Les droits fonciers et la souveraineté alimentaire ne doivent pas être sacrifiés au nom de la compensation climatique. Les négociations sur le climat doivent éviter le piège du « zéro émission nette ».

Retrouvez notre rapport « Zéro émission nette = zéro engagement clair » (ActionAid, juin 2015)
www.peuples-solidaires.org/justice-climatique

LE DANGER DE « L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT »⁴

Depuis 2014, « l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat » (Global Alliance for Climate Smart Agriculture - GACSA) regroupe des États (dont la France), des acteurs non gouvernementaux et des organisations internationales. Elle se donne pour objectif de développer une agriculture productive, durable et résiliente, c'est-à-dire capable de s'adapter aux conséquences des changements climatiques, et de favoriser la réduction/élimination des gaz à effet de serre. En réalité, « l'agriculture intelligente face au climat », ou « agriculture climato-intelligente », ne fait que servir d'alibi aux décideurs pour empêcher le passage d'un système alimentaire industriel mondialisé soumis au pouvoir des multinationales à des systèmes alimentaires locaux aux mains des petit-e-s producteurs-trices. Cette transformation est pourtant nécessaire pour lutter contre l'insécurité alimentaire et contre les changements climatiques, au Nord comme au Sud. Les systèmes d'agriculture intensive en intrants chimiques et en énergies fossiles, qui sont promus par « l'agriculture climato-intelligente » et son Alliance, sont les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Les cultures d'exportation pour les marchés internationaux, portées par l'agro-industrie, viennent concurrencer les agricultures familiales paysannes et les cultures vivrières. Enfin, l'accès aux semences ou le recours à des intrants chimiques contrôlés par l'agro-industrie créent des situations de dépendance et de pauvreté piégeant les paysannes et paysans, notamment dans les pays du Sud.

Cette Alliance nous éloigne de l'objectif prioritaire qui est le soutien aux agricultures familiales et paysannes, portant une approche agro-écologique, avec une meilleure gestion des ressources naturelles locales. « L'agriculture climato-intelligente » ne doit être inscrite ni dans l'accord de Paris ni dans le « Plan d'action Paris-Lima » porté par la présidence française.



Fortes pluies, inondations, variations brutales des températures : la famille Begum doit faire face à de nouvelles contraintes (Faridpur, Bangladesh).

³ Pour plus d'informations : <http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/21.-Note-C2A-21-FR.pdf>

⁴ Concept qui a émergé au sein de l'ONU. Ban Ki Moon, Secrétaire général de l'ONU l'a présenté au sommet des chefs d'État sur le climat du 23 septembre 2014 à New York. La France a officiellement annoncé sa participation en tant que membre fondateur à l'Alliance globale pour l'agriculture intelligente face au climat.

Des solutions concrètes pour les droits humains et le climat

Des solutions ont fait leurs preuves contre le changement climatique et pour le respect des droits humains :

- le développement de l'agriculture paysanne et familiale et de l'agro-écologie,
- le soutien aux communautés vulnérables les plus impactées via des projets d'agriculture durable et résiliente, c'est-à-dire capable de s'adapter aux changements climatiques.

PROMOTION DE L'AGRO-ÉCOLOGIE : L'EXEMPLE D'UN PROJET AU SÉNÉGAL

En renforçant les inégalités de pouvoir entre les femmes et les hommes, les changements climatiques ont aussi pour conséquence de rendre les femmes plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. C'est pourquoi Peuples Solidaires – ActionAid France travaille avec ActionAid Sénégal et les organisations locales sénégalaises KEOH, APROVAG et YNW dans le cadre d'un projet visant à faire progresser l'égalité femmes-hommes et améliorer durablement les conditions de vie des

femmes dans les régions de Tambacounda et de Kédougou au Sénégal. Le projet vise le renforcement durable du pouvoir économique et politique des femmes. Économique, par le contrôle et le développement de leurs moyens de subsistance, en évoluant vers une agriculture durable et résiliente aux changements climatiques. Politique, par la revendication de leurs droits au niveau local et national. D'autres projets d'adaptation et de résilience sont conduits au Ghana, Bangladesh, Sierra Leone, Malawi, Inde, Vietnam, Brésil ou Kenya par les communautés locales, avec le soutien d'ActionAid, pour se préparer à faire face aux impacts des changements climatiques. Qu'ils touchent à l'agro-foresterie, à des programmes de réduction des risques de catastrophes, au soutien à la résilience des communautés locales ou des coopératives locales de paysan-ne-s, tous ces projets visent à accompagner l'adaptation aux changements climatiques. Le nouveau régime climatique qui sera défini par l'accord de Paris doit accroître le soutien à l'adaptation et la résilience des communautés locales, et privilégier les projets d'agriculture durable et résiliente.

LES PRIX PINOCCHIO

Le prix Pinocchio du développement durable est décerné chaque année, en novembre, après vote du public pour certaines entreprises françaises et internationales communiquant largement sur le concept de développement durable alors que leurs activités ont en réalité des conséquences environnementales et sociales néfastes.

En 2015, les prix Pinocchio seront l'un des moments importants de la mobilisation citoyenne pour la justice climatique.

Des entreprises seront nominées dans trois catégories : « lobby », « green-washing » et « impact sur les droits des communautés locales. »

Cette compétition et la cérémonie de remise des prix sont organisées par les Amis de la Terre, Peuples Solidaires – ActionAid France, Corporate Europe Observatory et le CRID.

Plus d'infos sur le site des Prix Pinocchio : www.prix-pinocchio.org

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les décideurs politiques n'ont pas le monopole de la lutte contre les changements climatiques. L'engagement de toutes et tous est nécessaire.

Impulser un large mouvement citoyen est indispensable pour mettre en avant des sujets et des propositions politiques qui ne trouvent pas écho dans les négociations onusiennes et pour contrecarrer le lobbying des intérêts privés.

La mobilisation citoyenne est porteuse d'alternatives concrètes mises en œuvre par les populations sur leurs territoires en France et partout dans le monde.

Peuples Solidaires – ActionAid France est membre de la Coalition Climat 21⁵ et soutient la dynamique d'Alternatiba⁶.

⁵ Un regroupement d'associations de solidarité internationale, d'organisations de défense de l'environnement, de syndicats, de mouvements citoyens et de jeunesse, ainsi que d'organisations et de réseaux confessionnels !
Plus d'infos : coalitionclimat21.org

⁶ Alternatiba signifie « Alternative » en langue basque. Ce mouvement est né à Bayonne en octobre 2013 ; c'est un village festif des alternatives face au réchauffement climatique qui a rassemblé 12 000 personnes, dans un esprit à la fois pédagogique et festif. Plus d'infos : alternatiba.eu



« L'adaptation aux changements climatiques doit devenir la priorité pour nous tous. Nous travaillons depuis plus de 30 ans dans l'accompagnement des communautés locales. Tout le travail que nous avons mené, tout cela aura été fait en vain si nous ne répondons pas maintenant à la question climatique. »

Farah Kabir, directrice d'ActionAid Bangladesh

POUR EN SAVOIR PLUS ET REJOINDRE LA MOBILISATION

www.peuples-solidaires.org/justice-climatique

Contacts :

Benjamin Lemesle, chargé de mobilisation,
b.lemesle@peuples-solidaires.org - Tél. : 01 48 58 56 55
ou Audrey Arjouné, chargée de mission Justice climatique,
a.arjouné@peuples-solidaires.org - Tél. : 01 48 58 21 85



Crédits photos : p. 1 : © Brandon Wu/ActionAid USA
p. 3 : © Teresa Anderson/ActionAid
Conception graphique : www.entrez-sans-frapper.com
Impression sur papier recyclé par le Colibri Imprimeur